



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 107793

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères concernant les propositions inscrites dans le rapport d'information sur les services de l'État à l'étranger présentés par MM. Eric Woerth et Jérôme Chartier. Parmi celles-ci, les auteurs proposent notamment d'élaborer un plan d'action de l'ambassade de manière concertée avec les représentants des différents ministères et les principaux opérateurs représentés dans le pays. Aussi, il souhaite connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères, en charge du pilotage de l'action extérieure de l'État, doit assurer la cohérence d'ensemble du déploiement des réseaux publics à l'étranger, la coordination et l'harmonisation de leurs missions et de leurs actions. Au niveau d'un poste diplomatique, la mise en oeuvre de ces orientations incombe à l'ambassadeur. Le plan d'action de l'ambassade est établi dans ce cadre et mis en oeuvre de manière concertée. Il est aussi, pour la durée de sa mission, le plan d'action de l'ambassadeur et doit assurer la cohérence entre les objectifs et les actions des différents ministères et services présents sur place. Les plans d'action des chefs de service doivent donc s'articuler avec celui-ci. Les plans d'action de l'ambassadeur doivent également être en cohérence avec les documents cadres de partenariat (DCP) établis dans les pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP).

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107793

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10944

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2087